

Les Echos Executives
11/06/2018

RENDEZ-VOUS PARTENAIRES

par  Grant Thornton L'instinct de la croissance™  Grant Thornton Société d'Avocats

Délégations de pouvoirs : les clés de la réussite d'une gouvernance efficace

Devoir de vigilance, protection des données personnelles, lutte contre la corruption... les nouvelles réglementations et leurs régimes de sanctions, mais aussi le développement ou la réorganisation des organisations viennent multiplier les zones de risques pour les entreprises, exposant fortement la responsabilité de la personne morale et de ses dirigeants.

Face à ce défi, l'enjeu pour les dirigeants est de disposer de délégations de pouvoirs adaptées. En effet, une gestion ponctuelle et peu contrôlée du dispositif, en amont ou en aval dans l'organisation, est susceptible d'accroître le risque pénal du délégant, du délégataire ou de la société elle-même. Mais si la prise de conscience de cette problématique est réelle chez les dirigeants, la mise en pratique d'une réponse adaptée se révèle souvent complexe. Plusieurs facteurs clés de succès doivent ainsi être pris en compte.

Au premier rang, la **mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'entreprise** (directions générale, juridique, RH, risques et contrôle interne) dans la perspective de bâtir un schéma adapté. Ensuite, la **nécessité de localiser le pouvoir de décision au plus près de celle-ci** et des zones de risques qui y sont attachées afin de responsabiliser les délégataires qui se verront octroyer l'autorité, les moyens et la compétence nécessaires. Enfin, le dispositif doit s'appuyer sur un **processus itératif** permettant de définir les périmètres à déléguer, de valider l'attribution des délégations, d'en assurer une communication efficace et les nécessaires évolutions.

Aux entreprises qui souhaitent sécuriser leurs enjeux de gouvernance, seule la mise en place d'une **démarche structurée, exhaustive et systématique** permettra de combiner responsabilité, risques et efficacité.

« *l'enjeu est de disposer de délégations de pouvoirs adaptées* »

**AXELLE
BRAULT-
FONTERS,**

Associée,
Grant Thornton



© DR

**SYLVIE
SCELLES-TAVÉ,**

Avocate Associée,
Grant Thornton
Société d'Avocats



© DR

Ce contenu a été réalisé par Grant Thornton